

# Ville de Saint-Honoré

## AVIS PUBLIC

### AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné

Que lors de la séance régulière qui se tiendra le 17 septembre 2018 à 19h30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Saint-Honoré, le conseil municipal se prononcera sur une demande de dérogation mineure sollicitée par monsieur Jonathan Houde pour sa propriété située sur la rue Savard (lot 5 732 666);

#### NATURE ET EFFETS DE LA DÉROGATION DEMANDÉE

Cette demande a pour objectif de permettre la construction d'une résidence dont les marges latérales seront de 3.52mètres (11.55 pi) au lieu de 4 mètres (13.12 pi) tel que mentionné à la grille des spécifications zone 105-2R du règlement de zonage 707;

#### DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE AFFECTÉ

Rue Savard, Saint-Honoré.

Toute personne ou tout organisme intéressé pourra, lors de cette assemblée, se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Le projet de résolution est disponible pour consultation au bureau du directeur général, aux heures ordinaires de bureau, au 3611, boul. Martel à Saint-Honoré.

**DONNÉ à Saint-Honoré ce vingt-deuxième jour  
d'août deux mille dix-huit.**



Stéphane Leclerc, CPA, CMA  
Secrétaire-trésorier et directeur général

---

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Stéphane Leclerc, secrétaire-trésorier et directeur général, de la Municipalité de Saint-Honoré, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à l'édifice municipal et sur le site Internet de la Ville, le 22 août 2018, entre 13h et 15h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22<sup>e</sup> jour d'août 2018.

